



| | | | |
|-------------|-----------------|--------|--|
| 9.0 crédits | 30.0 h + 15.0 h | 1 + 2q | Ce cours bisannuel est dispensé en 2015-2016, 2017-2018, ... |
|-------------|-----------------|--------|--|

| | |
|---|---|
| Enseignants: | Vielle Christophe ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Ressources en ligne: | Les ressources en ligne relatives au cours sont communiquées aux étudiants directement ou via le serveur iCampus. |
| Préalables : | - Pour le niveau I.1, aucun prérequis. - Pour le niveau I.2, le cours LGLOR1671 (niveau I.1). |
| Thèmes abordés : | Initiation au sanskrit, langue classique de l'Inde et de l'Asie indianisée, brahmaniques et bouddhiques. En alternance avec le cours LGLOR1672, ce cours est dispensé à deux groupes distincts d'étudiants suivant leur niveau. Pour le niveau I.1 (débutants), il aborde de façon systématique l'écriture, la phonétique, la morphologie (principes de dérivation et de composition, déclinaisons, conjugaison) et la syntaxe. Pour le niveau I.2 (continuants), le cours précise une série d'éléments de grammaire sur base de la traduction d'extraits de textes classiques. Les exercices (15h, 3 crédits) ajoutés au cours magistral consistent en la lecture de textes supplémentaires en écriture indigène. Les étudiants qui suivent ce cours dans le cadre de l'année préparatoire au master en Langues et littératures anciennes, or. orientales recevront des directives particulières leur permettant d'obtenir en un an les compétences suffisantes requises au terme des deux niveaux. |
| Acquis d'apprentissage | Au terme de ce cours, qui suppose de suivre également le cours LGLOR1672, l'étudiant sera capable, à l'aide des outils adéquats, de traduire des textes sanskrits de difficulté simple et moyenne. Pour ce faire, il aura assimilé la lecture de l'écriture syllabique, les structures grammaticales principales, ainsi qu'un vocabulaire de base. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | En janvier : évaluation continue du travail de l'étudiant durant le cours du premier quadrimestre, pour une valeur de 10% de la note finale. En juin : évaluation continue du travail de l'étudiant durant le cours du second quadrimestre, pour une valeur de 10% de la note finale, plus un examen oral, pour une valeur de 80% de la note finale, consistant en la lecture, la traduction et l'analyse grammaticales de phrases d'exemple ou d'extraits des textes étudiés. |
| Méthodes d'enseignement : | Au niveau I.1, le cours magistral s'appuie sur un recueil de phrases d'exemple tirées de la tradition littéraire ainsi que sur une grammaire de référence à l'usage duquel les étudiants sont familiarisés. Au niveau I.2, le cours magistral se base sur des textes classiques dont une copie de l'édition est fournie aux étudiants, qui sont invités à en préparer la traduction à l'aide de dictionnaires et autres instruments de travail de référence. |
| Contenu : | Le sanskrit est la langue classique des traditions littéraires, religieuses et savantes, de l'Inde et de l'Asie indianisée, brahmaniques et bouddhiques. Niveau I.1 : après une brève introduction historique (origine indo-européenne et codification pāninienne du sanskrit), le cours aborde l'écriture syllabique devanāgarī, la phonétique (notamment les règles de combinaison euphonique ou sandhi), la morphologie nominale (déclinaisons) et verbale (conjugaisons) ainsi qu'un lexique de base expliqués selon les principes de la dérivation et de la composition, et les particularités de la syntaxe. Chaque notion grammaticale est illustrée par des phrases d'exemple tirées de la tradition littéraire, lesquels servent d'exercices de version progressifs. Niveau I.2 : le cours consiste en la lecture commentée d'un texte narratif ou épique classique (par exemple un extrait du Mahābhārata), permettant d'approfondir l'étude grammaticale de la langue. |

| | |
|-------------------------------------|--|
| <p>Bibliographie :</p> | <ul style="list-style-type: none"> - J. Gonda, Manuel de grammaire élémentaire de la langue sanskrite, 3e éd., Paris : 1997. - P.-S. Filliozat, Le sanskrit, Paris (Que sais-je ? 1416), 1992. - L. Renou, Grammaire sanskrite élémentaire, Paris, 1946. - A. Scharpé, Précis de grammaire du sanscrit classique, t. 1, Louvain, 1945. - N. Stchoupak, L. Nitti, & L. Renou, Dictionnaire sanskrit-français, Paris, 1932. - G. Huet, Dictionnaire Héritage du Sanscrit & http://sanskrit.inria.fr/DICO/index.fr.html & |
| <p>Autres infos :</p> | <p>/</p> |
| <p>Faculté ou entité en charge:</p> | <p>GLOR</p> |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Mineure en langues et cultures orientales: Bible, Orient Chrétien, Inde | LOR100I | 9 | - |  |
| Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales | HOR11BA | 9 | - |  |